

**DÉCLARATION D'INTENTION D'AMITIÉ ET DE COOPÉRATION
ENTRE LA VILLE DE MONTRÉAL ET
LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE CASABLANCA**

Le Président de la Communauté Urbaine de Casablanca, monsieur Abdellmoughâ Slimani, et le maire de Montréal, monsieur Pierre Bourque,

S'APPUYANT sur les liens d'amitié qui unissent traditionnellement le Canada et le Royaume du Maroc et les villes de Montréal et de Casablanca,

DÉSIRANT resserrer la collaboration entre Montréal et Casablanca dans les domaines économique, social et culturel; et

CONVAINCUS que la consolidation des échanges et de la coopération entre les deux villes contribuera au renforcement des relations amicales entre leurs citoyens, déclarent officiellement leur intention :

Article 1

de promouvoir la coopération dans tous les secteurs qui intéressent les citoyens de Casablanca et de Montréal;

Article 2

d'échanger de l'information et des expériences relatives au développement de leur ville, particulièrement en matière de planification urbaine, de transport public, de gestion des déchets et de protection de l'environnement;

Article 3

d'encourager l'établissement de partenariats, entre associations, organismes, entreprises, universités et institutions de leur milieu respectif, conclus dans l'esprit de la présente déclaration;

Article 4

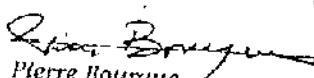
de soutenir les représentations commerciales dans leur mission, à Montréal et à Casablanca, afin de favoriser le développement des affaires et d'accroître les ententes commerciales entre les deux villes.

Article 5

La présente déclaration entre en vigueur le jour de sa signature par les deux parties.

EN FOI DE QUOI, les parties signent cette déclaration d'intention à Casablanca le 24 mars 1999, en deux exemplaires.

Pour Montréal


Pierre Bourque
Maire de Montréal

Casablanca


Abdellmoughâ Slimani
Président de la Communauté
Urbaine de Casablanca